

GÉOTHERMIE

POUR UNE VILLE DURABLE & ÉNERGIQUE

Perspective d'architecte de la future centrale géothermale située sur les terrains attenants au gymnase Jesse-Owens qui entrera en fonction dès le début 2025. (© ORRSO | aurele orsetti architecture)



CENTRALE GEOTHERMALE

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE VILLETANEUSE



#16
OCT.
2023

C'est
la reprise
des

Comités
de
Quartier

Venez
y participer !

**QUATRE COMITÉS
DE QUARTIER À VENIR :**

LANGEVIN

Maison Commune des Projets
8 novembre à 18h30

QUARTIERS NORD

Centre socioculturel Clara-Zetkin
29 novembre à 18h30

OZANAM

École Henri-Wallon
15 novembre à 18h30

ALLENDE

Ancienne MEF (Maison de l'Emploi)
6 décembre à 18h30

Toute l'actualité de votre ville sur
mairie-villetaneuse.fr



RENSEIGNEMENTS
au **06 26 63 68 24**



ÉDITO



Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,

La rentrée a été une période intense en activités municipales. Je suis très heureux du succès qu'ont eu nos nombreux événements, comme le Forum des Associations ou la troisième édition de La Villetaneusienne. Comme chaque année, les Comités de Quartier ont également repris. C'est toujours avec plaisir que je me rends dans chacun des quartiers, accompagné des élus de la majorité et de nos partenaires, pour échanger de manière franche et directe avec vous. Cette année, ces comités sont également l'occasion de vous présenter notre bilan de mi-mandat, mais aussi de vous exposer l'avancée des grands projets qui vous concernent.

Dès le mois de septembre, dans le quartier des Joncherolles, nous avons pu évoquer le projet de géothermie, porté par le SMIREC. Les échanges ont été constructifs, et ont permis aux citoyens présents de mieux appréhender ce projet. Nous avons choisi de consacrer le dossier principal de ce magazine à cette thématique, afin que l'ensemble des habitants puissent prendre connaissance du projet et en comprendre les multiples avantages. Avec ce réseau de chaleur, la Ville sera plus durable, et le coût du chauffage diminuera pour les occupants des logements concernés.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce dossier et du reste de ce magazine.

Villetaneuse, le 26 octobre 2023

Dieunor Excellent,
Maire de Villetaneuse

SOMMAIRE

REGARDS

4

Retour à l'école, les associations et la santé tiennent forum, retour de la petite reine dans les rues de Villetaneuse, le stade Dian rénové et inauguré, les quartiers diagnostiqués, ...



ENVIRONNEMENT

6

L'utilisation de la géothermie dans une ville offre de nombreux avantages. Cette énergie renouvelable et durable qui utilise la chaleur naturelle de la Terre arrive dans notre ville. Dès 2025, elle distribuera une chaleur verte !



SERVICES

8

Interface administrative et numérique indispensable pour les Villetaneusiens, l'Espace Villetaneuse facilite les démarches des familles. Pour vous en convaincre, découvrez les 5 raisons de l'adopter !



SOLIDARITÉ

10

Chaque année, notre ville se transforme en un lieu de convivialité où les Villetaneusiens se rassemblent pour gommer les différences, célébrer le partage et conjurer la précarité. Cette année, 9 jours et 22 événements et activités raviront tous les Villetaneusiens !



VIE LOCALE

12

- L'aventure journalistique d'une classe olympique
- Le stationnement en ville : un civisme à partager
- Une nouvelle Directrice Générale des Services à l'Hôtel de Ville
- Résultats des élections sénatoriales en Seine-Saint-Denis



AGENDA

14

Notre sélection de rendez-vous à ne pas manquer les prochains mois !





Retour en classes pour 1577 enfants C'est un soleil radieux qui a accompagné la rentrée des petits Villeteusiens et Villeteusiennes le lundi 4 septembre dernier dans les différents établissements scolaires. Accueillis par des enseignants dévoués, les jeunes esprits pleins d'enthousiasme sont lancés dans de nouvelles aventures éducatives. (© VP)

RENTREE SANS ENCOMBRE



DYNAMISME ASSOCIATIF

Edition réussie pour ce Forum des Associations revisité Les Villeteusiens et villeteusiennes ont répondu présents samedi 9 septembre 2023 pour le Forum des Associations ! Culture, emploi, sports, solidarité locale, environnement, éducation... Vous avez pu rencontrer, échanger et partager avec plus de 30 associations sur place. Le forum édition 2023 était dédié à la vie associative et locale à Villeteuse. Au-delà des stands, cet événement était l'occasion pour tous de tester ses performances sportives avec une tour de grimpe de plus de 8 mètres de haut. Côté animation, une scène avec des démonstrations sportives, des saynètes de théâtre, un défilé de mode et de la musique ont enchanté place des Partages. Merci à toutes et tous d'être venus ! (© EQ)



NOTRE SANTÉ, ON Y TIENT !

Un forum pour la Santé et le Handicap Une vingtaine d'acteurs de la santé, de partenaires sociaux et d'institutions étaient présents pour tous les Villeteusiens ! Au programme : dépistage, prévention, sensibilisation, information santé, hygiène bucco-dentaire, diététique et activité sportive, handicap et accompagnement... Ce forum a montré l'ambition de la Municipalité d'être accessible à tous pour l'accès aux droits à la santé sans exclusion. (© EQ)



SOUS LE SOLEIL DE LA PETITE REINE !



Le vélo a fait son retour dans les rues de Villetaneuse sous le soleil avec plusieurs courses selon les catégories comme pour les critères chez les professionnels ! Bravo à tous les participants et un grand merci à la section cyclisme du CSVO pour l'organisation. (© VP)



ELLE COURT, ELLE COURT... LA VILLETANEUSIENNE



Quatre belles courses sous le soleil ! La Villetaneusienne ne cesse d'évoluer ! Cette année, 4 courses étaient au programme et toutes les arrivées s'effectuaient au stade Bernard-Lama, investi par nombres d'associations. Bravo à tous les participants pour leur détermination et leur engagement ! Merci également aux bénévoles, associations et services municipaux pour leur contribution. (© EQ)



MARCHER POUR AMÉLIORER

Les premiers Diagnostics en Marchant ont débuté fin septembre et pour chacun d'eux, les habitants, les bailleurs, les techniciens communautaires, sont invités à répondre à un questionnaire destiné à recueillir leurs sensations au fur et à mesure de leur progression dans leur quartier. Sur la photo ci-dessus, visite du patrimoine de Seine-Saint-Denis Habitat au cœur de la cité Salvador-Allende : l'occasion de pointer les améliorations à apporter. (© EQ)



STADE DIAN RÉNOVÉ !

Belle matinée pour une inauguration et un match de gala ! Le 30 septembre, Dieunor Excellent, le Maire, accompagné de Vincent Lagoguy, sous-Préfet de Saint-Denis, et de ses Adjointes et Conseillers, dont Natacha Martinis, Adjointe au Maire déléguée au Sport, et Salif Sidibé, Conseiller délégué au développement de la pratique sportive, ont inauguré la rénovation du Stade Dian tant attendue par les clubs. Pour l'occasion, un match de gala opposait une sélection villetaneusienne constituée des meilleurs joueurs de nos 3 clubs, et une équipe du FC93 (Bobigny, Gagny et Bagnolet) qui évolue en Nationale 2 depuis 5 ans. L'expérience fut rude pour nos joueurs, mais très enrichissante ! (© EQ)

ACCÉDER
À LA PHOTOTHÈQUE
SUR LE SITE DE LA VILLE



GÉOTHERMIE : PO DURABLE ET É



Des Villetaneusiens visitent le chantier de forage à Saint-Denis qui préfigure l'installation qui sera déployée sur les terrains du gymnase Jesse-Owens. (© Erwann Quéré)

Depuis plusieurs années, Villetaneuse s'engage pour un avenir durable en faisant des choix clairs sur ses équipements et infrastructures pour limiter son empreinte sur l'environnement. C'est donc logiquement que la Ville et le SMIREC ont décidé de déployer un réseau de chaleur urbain basé sur la géothermie. Une technologie propre qui distribuera une chaleur verte à des bâtiments, qu'ils soient d'habitation ou d'activités.

QUELQUES CHIFFRES

- **8 KM** de canalisations à Villetaneuse, sur les 18 que comptent le projet de déploiement sur les communes d'Épinay et de Pierrefitte.
- **10 000** équivalents logements, c'est ce que ce réseau permettra d'alimenter en chauffage et eau chaude sanitaire.
- **9 000 TONNES DE CO²** par an évitées, soit l'équivalent de **3 500** véhicules par an.

La première exploitation géothermique réalisée en Île-de-France date de 1969 et concerna la ville de Melun. Plus tard, afin de s'affranchir des coûts de l'énergie, après le premier choc pétrolier de 1973 puis celui de 1979, les projets de géothermie ont connu une accélération. Aujourd'hui, toujours en région parisienne, on compte près de 40 réseaux de chaleur urbain, et Villetaneuse, avec les communes de Pierrefitte-sur-Seine et Epinay-sur-

Seine, viendra compléter le maillage de ce réseau géothermal francilien avec 18 km de canalisation, dont 8 sur notre commune.

Comment ça marche ?

Le principe est simple : un puits foré recueille un fluide géothermal capturé dans une nappe souterraine à 1635 mètres de profondeur. Ensuite, grâce à un échangeur thermique et à l'utilisation de pompes à chaleur, l'énergie de ce fluide est transférée au réseau de distribution

UR UNE VILLE NERGIQUE

EN SAVOIR PLUS
sur la géothermie
à Villetaneuse >>



DIAN DIAKITE ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME ET À L'AMÉNAGEMENT



« Pour relever les défis spécifiques liés à la pollution de l'air et au réchauffement climatique auxquels Villetaneuse est confrontée, plusieurs stratégies peuvent être mises en place : la promotion des

transports en commun et des modes de transport écologiques, l'installation de parcs et d'espaces verts pour améliorer la qualité de vie, ainsi que le soutien aux initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'utilisation d'énergies renouvelables. »

en surface.

C'est le Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique (SMIREC) qui est le maître d'ouvrage du chantier ouvert depuis peu pour le forage des puits sur les terrains attenants au gymnase Jesse-Owens. Le forage en milieu urbain constitue l'étape la plus spectaculaire de la construction d'un réseau de géothermie. Il est réalisé au moyen d'une machine équipée d'un mât de forage de 40 mètres de haut qui peut forer à 1 635 mètres de profondeur.

Une unité de production construite pour durer

À Villetaneuse, le chantier de forage doit durer 3 mois, 7 jours sur 7. Tout sera mis en œuvre pour réduire au maximum les nuisances. Ainsi, des dispositifs anti-bruit seront déployés autour du derrick de forage utilisant les meilleures protections actuelles (structures gonflables et/ou murs de paille). De la même façon, pour éviter d'utiliser des groupes électrogènes, bien plus bruyants et polluants, l'appareil de forage sera raccordé au réseau électrique.

Pour mieux se rendre compte, une visite de chantier sur un site de forage à Saint-Denis a été organisée mi-octobre pour les riverains du hameau des Joncherolles (photo ci-contre). Ils ont ainsi pu constater que tout était mis en œuvre pour éviter le maximum de désagréments. De plus, des visites pédagogiques pour les enfants des écoles et les collégiens seront organisées. Il est à noter que cette technologie atteint une grande fiabilité et est particulièrement économique, puisqu'il est permis d'envisager une durée de vie de 80 ans !

... et pour profiter au plus grand nombre

Au final, cette unité de production alimentera début 2025 une partie des trois villes et atteindra le taux de 67% d'énergies renouvelables. Et, contrairement à certaines sources d'énergie renouvelable intermittentes telles que l'énergie solaire et éolienne, la géothermie offre une source d'énergie stable et permanente. Elle n'est pas influencée par les conditions

météorologiques et fonctionnera 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Plusieurs infrastructures de la commune y seront progressivement raccordées, notamment des écoles comme le groupe scolaire Langevin-Vallès, la nouvelle école Jacqueline-Quatremaire, le collège Lucie-Aubrac mais aussi les gymnases Paul-Langevin et Jesse-Owens. La communauté universitaire du campus Sorbonne Paris Nord profitera également de ce réseau de chaleur. Du côté des équipements en projet, le futur centre aquatique y sera raccordé ainsi que la Maison de Santé. Les logements collectifs ne sont pas oubliés puisqu'une bonne partie du patrimoine des bailleurs Seqens et Plaine Commune Habitat sur la route de Saint-Leu ainsi que celui de Seine-Saint-Denis Habitat à Allende seront concernés.

On le voit, les avantages à utiliser cette énergie disponible sans peser sur nos ressources sont nombreux et profiteront au plus grand nombre. ■ EQ

NOTRE PLANÈTE EST UNE BOUILLOTTE ! NOTIONS DE GÉOTHERMIE...

La géothermie désigne la chaleur du sous-sol de la Terre ainsi que son exploitation à des fins de production énergétique.

Cette énergie est indépendante des événements climatiques extérieurs, ce qui fait de la géothermie une énergie disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les phénomènes de convection et de conduction interne du globe, associés à la dégradation des éléments radioactifs naturels contenus dans le sous-sol, produisent ce flux de chaleur infini à l'échelle de l'Homme. Ainsi, lorsqu'on descend en profondeur, on constate que le sous-sol est de plus en plus chaud :

- A 20 m de profondeur, la température du sous-sol n'est plus influencée par

les événements climatiques quotidiens (changements jour-nuit, pluie, vents, ensoleillement, saisons...).

- A 100 m de profondeur, la température du sous-sol correspond à la température moyenne annuelle en surface, c'est-à-dire environ 14 °C.

- Au-delà de 100 m, la température augmente en moyenne de 3 °C tous les 100 m. C'est ce qu'on appelle le gradient géothermal et celui-ci peut connaître des variabilités.

En région parisienne, et donc à Villetaneuse, le fluide géothermal recueilli se situe entre 1500 et 2000 mètres de profondeur et sa température varie de 57 à 85 °C. ■

Source : SIGES Seine-Normandie

L'ESPACE VIL À VOTRE

Mis en ligne au printemps 2022, l'Espace Villetaneuse a facilité un nombre significatif de vos démarches administratives. Qu'il s'agisse d'inscriptions de votre enfant à une activité périscolaire, le paiement de factures de la cantine ou la mise à jour de votre quotient familial, l'Espace Villetaneuse est désormais l'outil incontournable dans votre interaction avec la mairie. Pour vous convaincre, découvrez 5 raisons d'adopter l'Espace Villetaneuse !



RENDEZ-VOUS
SUR **L'ESPACE
VILLETANEUSE**



Accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, l'Espace Villetaneuse vous permet d'accéder à une multitude de services en ligne, où que vous soyez. Plus besoin de vous déplacer en personne à l'Hôtel de Ville ou de respecter des horaires d'ouverture. Le

gain de temps est assuré !

Facilité d'utilisation

Évolutif, l'Espace Villetaneuse est conçu pour être facile à utiliser, que vous soyez sur un ordinateur, un smartphone ou une tablette tactile. Inutile d'être un expert en informatique pour effectuer vos

LETANEUSE SERVICE

démarches en ligne. Les menus intuitifs et les instructions claires vous guident tout au long du processus. De plus, une Foire Aux Questions (FAQ) est disponible pour répondre à toutes vos interrogations.

Diversité des services

Que ce soit pour inscrire votre enfant à l'École Municipale des Sports (EMS), demander un acte de naissance ou encore prendre un rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité, l'Espace Villetaneuse regroupe de nombreux services administratifs en un seul endroit. Plus besoin de naviguer entre plusieurs sites ou de vous rendre à différents guichets.

Sécurité et confidentialité

L'Espace Villetaneuse est sécurisé pour protéger vos données personnelles. La Municipalité met en place des mesures de sécurité pour garantir que vos informations sensibles restent confidentielles.

Économies financières

Comme dit le proverbe : « *Il n'y a pas de petites économies* ». En effet, recourir à l'Espace Villetaneuse peut également vous faire économiser un peu d'argent, notamment en réduisant vos frais d'impression de documents et de papier, d'achat de timbres et de déplacement. En outre, vous évitez des pénalités liées à d'éventuels retards.

Et ça n'est que le début !

Depuis 18 mois, l'Espace Villetaneuse est progressivement devenu un outil incontournable pour simplifier vos démarches. Utiliser cette ressource en ligne est un moyen efficace de rendre votre vie administrative plus pratique. Et ça n'est que le début ! La Municipalité s'efforce en permanence de mettre à jour l'Espace Villetaneuse pour qu'il soit toujours à la hauteur des attentes des Villetaneusiens. Alors n'hésitez pas à l'explorer pour faciliter vos interactions avec votre mairie. ■ VP

Vos démarches disponibles sur l'Espace Villetaneuse

Actes d'état civil

Acte de naissance, acte de mariage, acte de décès, acte de reconnaissance, demande de livret de famille, demande de changement de nom suite à reconnaissance, demande de rendez-vous pour un dossier PACS, demande de rendez-vous pour un dossier de mariage, demande de changement de nom simplifiée et demande de changement de prénom.

Les différentes inscriptions possibles

- Préinscription en séjour enfants (colos);
- Préinscription au multi-accueil (crèche);
- Inscriptions aux activités périscolaires et réservation du centre de loisirs des mercredis et des vacances;
- Inscription à l'école municipale des sports (EMS);

- Inscription à un stage sportif;
- Inscription annuelle aux activités (Jeunesse / CSC);
- Inscription à une sortie ou un atelier du CSC;
- Inscription aux activités culturelles.

Élections

Inscription ou modification de l'inscription sur les listes électorales.

Recensement citoyen

À effectuer à partir du 16^e anniversaire et dans les 3 mois qui le suivent.

Titres d'identité

Uniquement la prise de rendez-vous pour un passeport ou une carte nationale d'identité (CNI).

Attestation d'accueil

Uniquement la prise de rendez-vous.

Besoin d'aide sur l'Espace Villetaneuse ?

Si vous rencontrez des difficultés à utiliser votre espace personnel sur l'Espace Villetaneuse, vous pouvez appeler la Maison Commune Espace Numérique (MCEN) au **01 85 57 39 02** pour bénéficier d'un accompagnement pour vous ou pour un proche.

«LE NUMÉRIQUE EST AUJOURD'HUI UN ENJEU DE TAILLE POUR L'ENSEMBLE DES CITOYENS, À L'ÈRE DE L'E-ADMINISTRATION. C'EST POURQUOI NOUS AVONS INITIÉ LA DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX AVEC L'ESPACE VILLETANEUSE QUI PERMET UN ACCÈS À SON DOSSIER, LA POSSIBILITÉ DE LE COMPLÉTER, DE PAYER SES FACTURES EN LIGNE OU ENCORE DE GÉRER À DISTANCE DE NOMBREUSES DÉMARCHES ET INSCRIPTIONS.»



ERNST COULANGES,
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AU NUMÉRIQUE

TOUS ENSEMBLE ET SOLI

Chaque année, notre ville se transforme en un lieu de convivialité où les Villetaneusiens se rassemblent pour gommer les différences, célébrer le partage et conjurer la précarité. Pour cette édition, 9 jours et 22 événements et/ou activités constitueront «Les Jours Solidaires!» : une occasion exceptionnelle de renforcer les liens qui nous unissent et de faire preuve de générosité envers nos concitoyens.



Gourmandises associatives pour les enfants durant la foire solidaire en 2022. (© Erwann Quéré)

Cette année, la Semaine de la Solidarité devient «Les Jours Solidaires». Pour la troisième année consécutive, la Ville a décidé de multiplier les occasions de se rapprocher, d'être ensemble

au rythme d'événements festifs et de moments conviviaux spécialement concoctés pour fédérer le plus grand nombre.

Sur 9 jours, 22 événements ou activités vont se succéder dans toute la Ville avec du théâtre, de la magie,

LE, GÉNÉREUX DAIRES



Puck, le cinéma caravan ! Sans doute la plus petite salle de cinéma du monde ! (© Cie Tombs Creatius)



Une fanfare d'un genre particulier avec des musiques de Noël et des gourmandises. (© DR)

de la musique, de l'art, des saveurs... Et pour exprimer votre générosité, et parfois en profiter : boîtes solidaires, concours de dessin avec le CCAS, ou encore apéro dansant intergénérationnel entre les enfants et nos anciens du Pôle Inclusion et Autonomie seront au programme. Le centre socioculturel Clara Zetkin organisera également en partenariat avec le Secours Populaire la projection d'un film durant sa Fête Solidaire et les gourmandises seront au rendez-vous ! Une exposition sur la lutte contre les discriminations sera installée dans le hall de l'Hôtel de Ville en partenariat avec l'association Remem'BEUR. Enfin, place au cinéma et aux échanges avec la projection du film « Les Invisibles » à la médiathèque Annie-Ernaux.

Tous ces moments festifs se succéderont jusqu'au point d'orgue que sera la Foire Solidaire le samedi 16 décembre, aux pieds de l'Hôtel de Ville, dans le jardin Baldaccini et jusqu'à la place des Partages : une fête populaire autour laquelle tous les Villetaneusiens sont conviés pour des initiatives partagées, imaginées par les services municipaux et les associations: animations sportives, ateliers créatifs, spectacle vivant, sculpture sur glace, ...

A noter pour cette édition, la fanfare Les Esquimaux arpentera le Village solidaire avec des musiques de Noël pour accompagner la journée. Attention, soyez attentifs, des chocolats pourraient bien glisser des mains de petits lutins ! «Puck, le cinéma Caravane» de la compagnie Tombs Creatius, sera également présent: c'est un ciné minuscule, peut-être le plus petit du monde. Il accueille sept spectateurs et diffusera des courts-métrages d'animation différents de ceux que nous voyons habituellement. Les films programmés viennent du monde entier. Enfin, rendez-vous à 17h, pour clôturer la Foire Solidaire avec le spectacle de feu «Dharma» qui sera proposé par la compagnie Cercle de Feu.

Nombre d'autres initiatives seront à vivre et à découvrir durant ces Jours Solidaires. Un programme détaillé sera édité dans les tout prochains jours et vous présentera l'intégralité de la programmation. Nous espérons que vous serez nombreux pour célébrer la solidarité et ainsi contribuer à faire de notre communauté un endroit encore plus chaleureux et accueillant. Vive la solidarité ! ■ AK

«PLUS QUE JAMAIS, VILLETANEUSE EST UNE VILLE SOLIDAIRE ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ EST UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)»



**MAJIDE AMMAD,
ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ À
L'ACTION SOCIALE**

« Nous envisageons de travailler avec le Département de la Seine-Saint-Denis sur le Plan Rattrapage Handicap. Il s'agit de répondre à un appel à manifestation d'intérêt du gouvernement afin de pallier le manque d'établissements pour personnes handicapées.

Nous souhaitons aussi favoriser la création d'un réseau d'élus à l'échelle départementale sur le thème de la santé et de la solidarité afin de mettre en lien nos différentes expériences et pouvoir ainsi mieux répondre aux situations que rencontrent les habitants.»

**Interview complète
à retrouver sur le site
de la Ville >>**



DES COLLÈGIENS DE LUCIE-AUBRAC DÉBUTENT UNE AVENTURE J.O.URNALISTIQUE



L'athlète Ludovic Oucéni, spécialiste du 400 mètres, a été reçu en septembre par la classe de 4^e et a été interviewé par les élèves de la classe de Monsieur Cissé. (© Tony Martini)

Tout est allé très vite grâce au dynamisme impulsé par deux professeurs du collège Lucie-Aubrac qui souhaitent mettre à profit l'année sportive qui se profile avec les J.O.P. Paris 2024. Messieurs Arvieu et Cissé, respectivement professeurs d'EPS et d'Histoire-Géo, ont en effet imaginé un projet pédagogique interdisciplinaire étalé sur 2 ans pour, d'une part, faire découvrir aux élèves d'une classe de 4^e l'univers olympique et paralympique, et d'autre part, appréhender le métier de journaliste sportif. Bien ficelé, leur projet a été labellisé «Classe olympique» par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et est en attente du label Génération 2024. Les objectifs visés sont multiples.

Bien-sûr, s'imprégner des valeurs de l'olympisme et du paralympisme (amitié, respect, excellence, détermination, égalité, inspiration, courage, ...) et les utiliser comme support d'apprentissage interdisciplinaire sans bouleverser le programme scolaire. Mais pas que... en effet, de multiples activités sont prévues pour appréhender le journalisme sportif avec, par exemple, des master class, notamment avec le Bondy Blog. Il sera aussi question d'utiliser les réseaux sociaux pour médiatiser les événements sportifs du collège comme «Les Olympiades Lucie-Aubrac» de juin prochain. Ainsi, des publications «stories» Instagram sont élaborées pour diffuser les reportages sur la vie sportive de l'établissement. A l'étude

également, des ateliers «journalisme» pourraient être proposés par la rédaction de «Villetaneuse Ma Ville» pour initier les collégiens au reportage vidéo et photo, et à l'écriture journalistique. A noter que des contacts avec «L'Équipe» et «Canal + Sport» sont envisagés.

Des temps forts «Paris 2024» sont bien sûr également programmés, avec ce mois-ci notamment, la Journée Paralympique 2023 à Paris, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) en avril prochain, la Journée Olympique du 23 juin, la découverte des différents sites des JOP Paris 2024, et sans-doute une visite du Stade de France et de ses coulisses..., tout cela à suivre sur les comptes Instagram @JO.urnalistes et également @villetaneuse_mairie.

Des athlètes ont aussi été contactés pour venir rencontrer la Classe Olympique. L'athlète Villetaneusien spécialiste du 400 mètres, Ludovic Oucéni (photo ci-dessus) a déjà rencontré les élèves et a bien voulu se prêter à l'exercice de l'interview.

Le projet est ambitieux et promet une année scolaire très enrichissante culturellement et humainement. Elle concernera, sur plusieurs aspects, l'ensemble du collège. Bien sûr, nous ne manquerons pas de revenir dans nos pages sur cette aventure qui débute et pour laquelle la Ville montre un intérêt tout particulier. ■ EQ

LE STATIONNEMENT EN VILLE : UN CIVISME PARTAGÉ

Les règles de stationnement des véhicules dans notre espace public sont un des aspects de ce civisme. On présume que tout automobiliste est titulaire d'un permis de conduire et que tout titulaire de permis de conduire connaît les règles de circulation et de stationnement. Connaître ces règles de circulation et de stationnement ne signifie malheureusement pas pour autant les respecter. Le non-respect de ces règles génère des problèmes d'insécurité et de nuisances punis par la loi. C'est une des raisons pour lesquelles la Police Municipale se déploie progressivement dans la ville pour la sécurité des personnes et des biens. Depuis 2018, une zone de stationnement

gratuit à durée limitée d'1h30 (zone bleue) existe à Villetaneuse. Ce stationnement gratuit et limité dans le temps est possible au moyen d'un disque disponible gratuitement en mairie. Au-delà de cette durée autorisée, tout automobiliste doit apposer sous le pare-brise de son véhicule un macaron de stationnement pour les résidents du centre-ville (50 € pour un macaron et 80 € pour 2 macarons). Chaque foyer peut acquérir 2 macarons au maximum. Un véhicule en infraction est susceptible d'être verbalisé (35 €) pour absence de dispositif de stationnement (macaron ou disque de stationnement). Par ailleurs, dans la zone bleue ou en dehors de celle-ci, tout véhicule mal

stationné (stationnement en pleine voie, stationnement sur le trottoir sur les passages-piétons...) risque d'être verbalisé (amende jusqu'à 135 €).

Il faut également rappeler que les stationnements abusifs de véhicules entraînent la verbalisation et la mise en fourrière. Est abusif tout stationnement de plus de 7 jours glissants sur un même emplacement.

Enfin, la mécanique sur la voie publique (mécanique sauvage) est également interdite et punie avec le risque de confiscation des outils et la mise en fourrière du véhicule. ■

Plus d'informations la page internet du site sur le stationnement à Villetaneuse.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES À L'HÔTEL DE VILLE

Cette rentrée 2023-2024 sonne l'arrivée au sein de l'Hôtel de Ville d'une nouvelle Directrice Générale des Services, M^{me} Séverine Voiturier. Forte de son expérience dans la gestion publique et son engagement pour la municipalité, M^{me} Voiturier apporte une vision nouvelle pour renforcer les services municipaux. A la tête de l'ensemble de l'administration municipale, elle souhaite continuer de porter une grande ambition pour le service public local. ■



© Erwann Quééré

EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

VILLETANEUSE AUTREMENT

Loi de Finances : le compte n'y est pas
Alors que le Parlement débat actuellement du projet de loi de Finances pour 2024, force est de constater que le Gouvernement ne semble pas prendre conscience de l'urgence sociale qui s'exprime partout à travers le pays. Nous le constatons chaque jour : l'inflation, depuis deux ans, impacte durement nos concitoyens. Les prix des produits de première nécessité ne cessent d'augmenter, mais aucune aide supplémentaire n'est annoncée. Au contraire, les boucliers tarifaires disparaissent les uns après les autres. Concernant l'emploi, alors que 120 000 contrats aidés ont déjà été signés en 2023, seuls 82 000 seront budgétés en 2024. Enfin, si une hausse des dotations aux collectivités territoriales a été annoncée, aucune compensation suffisante n'est prévue pour les nombreuses dépenses auxquelles elles font face. À chaque annonce du gouvernement, notamment sur les rémunérations, ce sont nos finances qui sont fortement impactées. Face à cette réalité, nous portons, avec de nombreux autres élus, une exigence auprès de l'État : que les moyens publics soient enfin réaffectés là où ils manquent cruellement : dans les territoires, et notamment dans ceux qui ont le plus souffert de son désengagement.

VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE

A la veille du débat national sur la loi de l'immigration, notre attention porte sur le drame des migrants de Lampedusa. Ces milliers de personnes qui ont traversé la méditerranée dans des conditions insoutenables et au risque de leur vie. Et pourquoi ? Exilés climatiques, exilés économiques, guerres. Ils fuient la misère. Ces migrants ne viennent pas nous évincer mais aspirent à une vie meilleure. Comme l'a dit le pape dernièrement disons oui à la solidarité. Mais où est donc passée la France pays des droits de l'Homme, terre d'asile, tout comme l'Europe aux abonnés absents. Et quel mépris de ceux qui nous gouvernent à l'égard des étrangers. Sur notre sol, des migrants sont là depuis des années et leur situation n'est toujours pas réglée. Nous élus communistes et républicains, agissons pour obtenir les droits qui sont dus aux sans-papiers qui enrichissent certains et contestons point par point tout ce qui contribue au pouvoir d'un petit nombre au détriment du grand nombre, cause première de toutes ces misères. C'est le meilleur rempart contre cette xénophobie ambiante. C'est pour cela que nous sommes signataires de la tribune trans-partisane du 11 septembre paru dans Libération. Groupe des élus communistes et républicains
Tel : 07 57 57 99 73

SÉNATORIALES 2023 : TROIS SÉNATEURS RÉÉLUS EN SEINE-SAINT-DENIS ET TROIS NOUVEAUX ENTRANTS

Sénateurs élus	Liste	Voix	%	Sièges
Corinne Narassiguin et Adel Ziane	PS - ÉELV - PP	535	22,85	2
La gauche et les écologistes rassemblés pour la Seine-Saint-Denis				
Thierry Meignen	LR	494	21,1	1
Tous unis pour la Seine-Saint-Denis				
Vincent Capo-Canellas	UDI - HOR - MOD - RE	428	18,28	1
Rassemblement pour nos villes				
Fabien Gay	PCF - G.s	418	17,86	1
Résister, proposer et agir, la Seine-Saint-Denis en commun				
Ahmed Laoued	PRG - AEC	253	10,81	1
La confiance en l'avenir				

Sans grande surprise, les trois sénateurs sortants ont été réélus : Vincent Capo-Canellas (UDI), dont la liste divers centre totalise 428 votes, Thierry Meignen (LR), avec 494 voix et Fabien Gay (PCF), avec 418 votes. En revanche, c'est la liste d'union du Parti Socialiste et d'Europe Écologie-Les Verts, qui fait une percée (avec 535 voix) : Corinne Narassiguin (PS) et Adel Ziane (PS) font donc leur entrée au Sénat. Également élu, Ahmed Laouedj de la liste divers

gauche (253 voix). En résumé, à l'issue de ces élections, le PCF et LR perdent chacun un siège, tandis que le PS et le PRG en gagnent un. Pour rappel, il y en avait six à pourvoir en Seine-Saint-Denis. Onze listes, dont trois menées par des candidats à leur succession, étaient en lice et 2 419 grands électeurs étaient appelés à les départager. Près de la moitié des 348 sièges de la chambre haute du Parlement ont été renouvelés dont ces six, représentant le département. ■

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023



ACCÉDER À LA VIDÉO DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



VOICI UNE SÉLECTION DES MOMENTS À VENIR. RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFOS SUR MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

#NOV

NOV. > DÉC.
À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS
DANS VOTRE QUARTIER

C'est la reprise des Comités de quartier
Venez y participer !

QUATRE COMITÉS DE QUARTIER À VENIR :

LANGEVIN Maison Communale des Projets 8 novembre à 18h30	QUARTIERS NORD Centre socioculturel Clara-Zetkin 29 novembre à 18h30
OZANAM École Henri-Wallon 13 novembre à 18h30	ALLENDE Ancienne MEF (Maison de l'Emploi) 6 décembre à 18h30

RENSEIGNEMENTS : 06 26 63 68 24

Langevin le 8 novembre
> Maison Commune des Projets
Ozanam le 15 novembre
> École Henri-Wallon
Quartiers Nord le 29 novembre
> Centre socioculturel Clara-Zetkin
Salvador-Allende le 6 décembre
> Ancienne MEF (maison de l'Emploi)
> Rendez-vous à 18h30 pour chaque comité.
Infos au 06 26 63 68 24

15/11
FORUM DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT

ÊTRE INFORMÉ ACCÈS AUX DROITS ÊTRE LOCATAIRE ÊTRE PROPRIÉTAIRE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ CONSEILS PERSONNALISÉS

FORUM du logement ET de l'habitat
inédit
MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023
14h - 15h | HÔTEL DE VILLE

En présence de nos élus partenaires : Mmes Corinneau Habitat, Aïcha Logement, IREB, S.I./MS, Pierre Corinneau, le CAS de VGAS, Nicole, EMSE, 1 association d'usagers écolocitoyens.

PLUS D'INFOS AUPRÈS DU SERVICE LOGEMENT 01 85 57 39 80

Venez à la rencontre de professionnels pour tout savoir sur le logement à Villetaneuse, connaître vos droits et les aides disponibles.
> Dès 14h, Hôtel de Ville

25/11
JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Villetaneuse se mobilise pour lutter contre les violences faites femmes. Un après-midi pour libérer la parole vous est proposé
Plus d'informations à venir prochainement sur le site de la ville.

25/11
SORTIE AU THÉÂTRE
«À HUIS CLOS»

SORTIE CULTURELLE #4
« À HUIS CLOS »
Avec Katy James
AU THÉÂTRE DU ROND-POINT À PARIS
SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 À 19H30

OPÉRA DE CAR LOTTE
LA PLACE
DES ÉLÉMENTS
À VOUS

Plus d'infos : www.theatre-rondpoint.com

Le service Culture vous donne un 4e rendez-vous au théâtre pour découvrir la pièce de et avec Katy James, «À Huis Clos» à Paris, au théâtre du Rond-Point. Tout public, de 5,75 € à 11,50 €, sur réservation auprès du service Culture au 01 85 57 39 80.
> Départ en car à 17h depuis la place des Partages

#DÉC.

12>22/12
TOUS SOLIDAIRES !
3^e édition de la semaine solidaire qui prouve chaque année, à la veille des fêtes, que Villetaneuse, est une commune au dynamisme généreux. Au programme, du cinéma, du spectacle vivant, de la musique, de la sculpture, ...
> Un avant-goût à découvrir pages 10 et 11

LE 39^e ÉDITION DU SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE SE DÉROULERA DU 29 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2023

Pour sa 39^e édition, "La tectonique des corps" est la thématique du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.

Inhérent à l'enfance, on regarde le corps grandir, changer, on le compare et on découvre son anatomie. Imagiers, livres-documentaires, mais aussi romans, bandes dessinées, livres illustrés... sont autant d'espaces pour s'interroger.

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Villetaneuse ont le plaisir de vous offrir cette **entrée gratuite***

Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis
29 nov. – 4 déc.



2023 PARIS MONTREUIL EXPO
BILLETTS, PROGRAMME, TÉLÉ SUR slpplus.fr

* Valable pour 1 visite / 1 personne.
Cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Etienne Marcel | Portes A et B, sans passer par les caisses.
Toutes sorties est définitive.

Paris Montreuil Expo – 12B, rue de Paris à Montreuil



SLPJ930002

SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE EN SEINE-SAINT-DENIS

www.seine-saint-denis.fr
seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT

PERMANENCES

Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor Excellent, **Maire de Villetaneuse** ? Une permanence est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**

• Pour rencontrer les **Adjointes ou les Conseillers Municipaux délégués**, contactez le secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**.

• **Conseillers départementaux du canton d'Epinaux-sur-Seine (qui comprend également Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine)**

> Michel Fourcade reçoit sur rendez-vous pris au **01 72 09 33 31** ou au **06 83 22 33 27**.

> Florence Laroche reçoit sur rendez-vous pris au **01 43 93 90 26** ou sur **flaroche@seinesaintdenis.fr**.

• Stéphane Peu, **Député de la circonscription**, reçoit sur rendez-vous pris au **01 41 68 21 89** ou sur **rdv@stephanepeu.fr**

Permanences en mairie

- **Avocat-conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

• **Aide juridique avec l'association des Etudiants Juristes de Sorbonne Paris-Nord** : le 3^e mercredi de chaque mois de 17h à 20h

Point Information Jeunesse

• **Le PIJ** accompagne les jeunes de 11 à 30 ans dans les domaines suivants : emploi, formation, métiers, orientation, santé, loisirs, projets... retrouvez son équipe à la médiathèque Annie-Ernaux. Infos au **01 85 57 39 74** ou au **06 09 85 64 35**.

Maison Commune • Espace Numérique (MCEN)

Pour vos démarches administratives et recevoir des conseils d'ordre numérique.

Le lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. **Le jeudi** de 13h30 à 18h30.

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

• 110, route de Saint-Leu (anciennement BNP) Tél. **01 85 57 39 02**.

Permanence juridique en partenariat avec le Conseil Départemental **tous les lundis** de 14h à 17h. Prendre rendez-vous directement auprès de la MCEN au **01 85 57 39 02** ou bien auprès du Point d'Accès aux Droits au **01 85 57 39 21**.

Caisse d'Allocations Familiales

Pour joindre la CAF, composez le **3230** ■

SANTÉ

Point d'accueil prévention santé (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville **Tél. 01 85 57 39 95**

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le mardi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h30.

- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **VACCINATIONS GRATUITES**, pour les vaccins obligatoires et conseillés, **SUR RENDEZ-VOUS** de 17h à 18h30 tous les 15 jours.
- **LES PERMANENCES DE LA CRAMIF** ont lieu uniquement le mercredi matin de 9h à 12h. Pour toute prise de rendez-vous, contacter le **3646**. ■

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE
cliquez sur le flashcode ci-contre ou saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur : monpharmacien-idf.fr



LE TÉL.
POUR AVOIR DES INFOS
OU POUR POSER DES QUESTIONS



L'APPLI
POUR SIGNALER LES ANOMALIES
SUR L'ESPACE PUBLIC

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- DERDECHI Mamadou, le 19/08 • DRAME Kabry, le 21/07 • FOFANA David, le 20/08 • TAHIRI Maher, le 17/08 • TRAORE Aminata, le 25/08
- NOURDINE Ilyana, 130/08 • GUIBILLON Sakina, 31/08 • MAGASSOUBA Mohamed, le 03/09 • MOHAMED Chaima, le 04/09 • SENE Naïla, le 05/09 • SOKONDOU LIEGARD Adel, le 20/09 • BELLAHCENE Shemsdine, le 20/09
- MEDELICE Michael-Andy, le 25/09 •

MARIAGES

- BEN - EL MOUDEN Hassan et DERFOUF Israe le 08/09 • TREPY Rémy et PEGOURIE Iris, le 09/09 • BENAMAR Yassine et TAHIRI Siham, le 23/09 •

DÉCÈS

- BRULE Jean Pierre, le 10/08 • TURIOT veuve DEBIÈVRE Marie-José, le 17/08 • FERNANDES Antonio, le 21/08 • CHOLLET Maria épouse FERRAND, le 11/09 • ZAHEDI RAHIMI Mahmoud le 14/09 • DRONNE André, le 18/09 • GROND Anne, le 07/10 • LAZRAC Mohamed, le 21/10 •

HORAIRES

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte

- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de **8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**,
- le jeudi de **13h30 à 17h**

• **Et le samedi de 8h30 à 12h** pour les services de permanence (Attention, pour certaines démarches, il est nécessaire de prendre rendez-vous).

Pour toutes informations, **contactez le 01 85 57 39 00**.



PROCHAIN NUMÉRO : MERCREDI 22 DÉCEMBRE

DES IDÉES

À SOUMETTRE ?

UNE ACTU À PROPOSER ?

UN PORTRAIT À RÉALISER ?

UN RENDEZ-VOUS

À SIGNALER ?

CONTACTEZ-NOUS :

COMMUNICATION@

MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

ÊTRE INFORMÉ
ACCÈS AUX DROITS
ÊTRE LOCATAIRE
ÊTRE PROPRIÉTAIRE
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ
CONSEILS PERSONNALISÉS



FORUM du LOGEMENT ET DE L'HABITAT



MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023
14H > 17H • HÔTEL DE VILLE

En présence de nombreux partenaires dont Plaine Commune Habitat, Action Logement, l'ADIL 93, l'ARS, Plaine Commune, la CAF, le CCAS, Véolia, ENGIE, l'association «Vivre Ensemble»

Toute l'actualité de votre Ville
mairie-villetaneuse.fr

**PLUS D'INFOS AUPRES
DU SERVICE LOGEMENT
01 85 57 39 52**

